

Mons, le 29/11/2021

Madame la Conseillère,
Monsieur le Conseiller,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance qu'il y a lieu d'ajouter le/les point(s) suivant(s) à l'ordre du jour de la séance du Conseil provincial du 30 novembre 2021 (09:30) :

1. Séance publique

□ QUESTIONS ORALES D'ACTUALITÉ

4. Les mesures et les ressources mises en place pour accompagner au mieux les étudiant.e.s à besoins spécifiques dans leur projet d'études au sein de l'enseignement provincial et l'approche « handistreaming » à travers les différentes compétences de notre institution provinciale.- Question de Mme la Conseillère provinciale Ayse AKTAS.
5. Le travail de sensibilisation à la vaccination contre la Covid-19 au sein de la Province de Hainaut.- Question de Mme la Conseillère provinciale Ayse AKTAS.

Veillez agréer, Madame la Conseillère, Monsieur le Conseiller, l'expression de ma considération très distinguée.

**Le Président du Conseil provincial
Armand BOITE**

Les mesures et les ressources mises en place pour accompagner au mieux les étudiant.e.s à besoins spécifiques dans leur projet d'études au sein de l'enseignement provincial et l'approche « handistreaming » à travers les différentes compétences de notre institution provinciale

Monsieur le Gouverneur,
Mesdames, Messieurs les membres du Collège provincial,
Cher.e.s Collègues,
Monsieur le Directeur général,

En 2009, la Convention relative aux droits des personnes handicapées a gravé dans le marbre le droit à l'éducation sans discrimination pour toute personne en situation de handicap. Cela signifie permettre à chacun d'accéder à une éducation inclusive et à des aménagements spécifiques.

C'est sur base de ce droit fondamental que le 30 janvier 2014, le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles adoptait le Décret relatif à l'Enseignement Supérieur Inclusif¹. Ce dernier imposera à l'ensemble des Hautes-Ecoles et Universités de mettre en œuvre l'ensemble de ces mesures en faveur des étudiants en situation de handicap.

Cette obligation rend enfin plus équitable l'accès à l'enseignement supérieur en faisant des aménagements un droit, mais aussi en épargnant aux étudiants de devoir faire leurs demandes, seuls, face aux professeurs.

En parallèle à ces mesures, les autres entités de notre pays, tel que le Gouvernement wallon a adopté l'été dernier l'application du *handistreaming* en Wallonie, c'est-à-dire la prise en compte systématique du handicap dans l'ensemble des décisions politiques. La dimension du handicap sera envisagée dans chaque décision du Gouvernement.

La notion de « *handistreaming* » est une contraction des termes « handicap » et « *mainstreaming* ». En effet, le *mainstreaming* est un concept de politique qui préconise une approche intégrée dans différents domaines. Le concept est surtout connu dans le contexte du « *gender mainstreaming* » qui s'est largement répandu à travers le monde.

Le *handistreaming* entend introduire une approche similaire pour les personnes handicapées puisqu'il a pour objectif d'intégrer une dimension handicap dans tous les domaines de la politique d'une manière transversale et préventive. Ce qui permet d'éviter une différence de traitement entre les personnes porteuses de handicap et les personnes non porteuses de handicap.

Monsieur le Député, pourriez-vous me dire à quel stade de la réflexion et/ou de la concrétisation en sommes-nous au niveau de cette approche « *handistreaming* » au sein de nos établissements scolaires ?

1 Lien : https://www.galilex.cfwb.be/document/pdf/39922_003.pdf

Au niveau de notre Haute Ecole, c'est le SAPEPS (Service d'Accompagnement Pédagogique de l'Enseignement Provincial Supérieur) qui soutient les étudiants en situation de handicap que ce soit dans l'enseignement ordinaire ou de promotion sociale.

Pourriez-vous m'informer sur les différents types d'accompagnement et aménagements réalisables et déjà réalisés par le SAPEPS ?

Vu la clôture des inscriptions dans l'Enseignement Supérieur (date limite 31.10.2021), pourriez-vous me communiquer le nombre d'étudiants ayant introduit un dossier de reconnaissance auprès du SAPEPS ? Avez-vous pu constater une augmentation de la demande ?

Par ailleurs, Monsieur le Député, pourriez-vous m'indiquer, si en plus de notre offre d'Enseignement spécialisé secondaire, un tel service existe également pour l'inclusion des élèves en situation de handicap dans l'enseignement ordinaire ?

Enfin, je terminerai mon intervention à m'adressant à tous nos Députés afin de savoir où en sommes-nous et quelles sont les stratégies mises en place concernant la concrétisation de l'approche « *Handistreaming* » dans vos compétences respectives ?

Je conclurai avec les paroles de ce grand scientifique, de ce génie, Stephen Hawking :

« LE HANDICAP NE PEUT PAS ÊTRE UN HANDICAP »

Je remercie le Collège provincial pour les explications ainsi que les réponses fournies à mes demandes.

Ayse AKTAS,
Conseillère provinciale.

Le travail de sensibilisation à la vaccination contre la Covid-19 au sein de la Province de Hainaut

Monsieur le Gouverneur,
Mesdames, Messieurs les membres du Collège provincial,
Cher.e.s Collègues,
Monsieur le Directeur général,

Première, deuxième, troisième... et nous voilà désormais confrontés à la quatrième vague de cette pandémie de la Covid !

Avec l'arrivée des différents vaccins, nous avons cru pouvoir nous débarrasser assez rapidement de ce virus mais force est de constater qu'il est plus tenace que ce que nous avons imaginé. Sa forte circulation a entraîné l'apparition d'une série de variants, plus résistants les uns que les autres et surtout, plus contagieux encore.

Cependant, les experts scientifiques sont optimistes. Nous pourrions prendre le dessus. Pour ce faire, il faut freiner la circulation du virus au maximum. Selon les scientifiques toujours, cela peut principalement être rendu possible de deux manières :

- Par le respect des gestes barrières, à savoir la distanciation sociale, le port du masque, la désinfection régulière des mains, etc.
- Par la vaccination de tous ou du moins d'un nombre qui se rapproche de 100 %.

Or, pour cette dernière solution, celle de la vaccination, nous constatons qu'il y a encore, à l'heure actuelle, énormément de réticences de la part d'une partie de la population.

La désinformation joue certainement un rôle important. Elle sème zizanie et confusion auprès de nos concitoyens.

Pourtant, le monde scientifique appelle à la vaccination. Il explique par le biais de tous les supports que le chemin pour sortir de cette crise tous ensemble passe par la vaccination.

Le taux doit être revu à la hausse. D'ailleurs, la semaine dernière, le vaccin Pfizer a été approuvé pour être administré dès l'âge de 5 ans.

Aussi, nous pouvions lire dernièrement, l'analyse de notre Gouverneur Tommy Leclercq sur la situation épidémiologique sur le territoire de la Province de Hainaut. A l'instar de celui-ci, je pense également qu'un débat sur la vaccination obligatoire est nécessaire, et ce, sans tabou, pour éviter une résurgence de futurs variants.

Chers collègues, nous l'aurons compris. L'ultime solution pour sortir de cette crise repose en la vaccination du plus grand nombre d'entre nous, d'un taux de vaccination quasi-total.

Dès lors, il est important de se poser la question de savoir pourquoi tant de résistances ?

Comme je l'ai dit plus haut, il y a certes de la désinformation, notamment sur les réseaux sociaux où nous rencontrons énormément de pseudo scientifiques. En effet, des raccourcis et des éléments simplistes ont tendance à rendre une information fautive plus crédible qu'une vérité scientifique.

Chers membres du Collège, permettez-moi de vous adresser la question suivante qui m'interpelle fortement :

Comment, au niveau de notre institution provinciale, contribuons-nous au travail colossal que représente la promotion de la vaccination contre la Covid-19 au sein de notre public, tant dans le chef de notre administration que dans celui de nos écoles ?

Quel est notre degré d'implication pour que ces personnes puissent aller se faire vacciner ?

En tant qu'institution, nous jouons un rôle de première ligne. Et ce, particulièrement dans nos écoles, en tant que pouvoir organisateur où il nous est possible d'atteindre un grand nombre de jeunes concernés par la vaccination et à travers eux, leurs proches.

Loin de moi l'idée de vouloir faire la morale à quiconque mais notre rôle pédagogique dans les différentes classes a toujours été au-delà de la transmission des savoirs.

Dès lors, y a-t-il un travail concret, une stratégie mise en place où nos pédagogues contribuent à lutter contre cette désinformation concernant la vaccination ?

Nos libertés de demain sont dépendantes de notre implication à tous aujourd'hui !

Sur le plan sanitaire dans nos écoles, il y a déjà une panoplie de circulaires « d'organisation de la vie scolaire en contexte de crise sanitaire » et dans la pratique, cela fonctionne très bien.

Ma question ne porte pas sur les règles sanitaires mais bien sur notre part de responsabilité afin de promouvoir la vaccination en tant qu'institution.

Même si nous avons déjà un très bon taux de vaccination, nous devons faire mieux. Il est important de rappeler que, contrairement à d'autres pays dans le monde, -malheureusement triste réalité - nous avons la chance d'avoir assez de vaccin pour tous. Nous avons le devoir de saisir cette opportunité !

Enfin, chers Collègues, comme le disait Carl Sagan, « *La science est une chandelle dans l'obscurité. Malheureusement pour nous, la bougie est petite et le vent de l'ignorance souffle fort.* »

Je remercie les membres du Collège provincial pour leurs réponses.

Ayse AKTAS
Conseillère provinciale.